



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 02 FEVRIER 2023**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 38



Mis en ligne le : 7/02/2023

L'an deux mille vingt-trois et le deux du mois de février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA - M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI - Mme CUIILLIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - M. OULIE - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - M. DE SOUZA - Mme ROVARINO - Mme CHAUVIN - M. JESNE - M. SAURA - M. SAHRAOUI - M. FERAL - M. BOCCIA - Mme SAHUN - M. SANCHEZ - Mme PIOMBINO - M. GACHET

Pouvoirs :

Mme BERTHOLLAZ à M. OULIE - Mme LEHNERT à M. RENAUDIN - M. MENGEAUD à M. PORTE - Mme CARUSO à Mme MICHEL - M. ALLIOTTE à Mme SAHUN - Mme CONTICELLO à M. SANCHEZ.

Absents :

M. BORELLI

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

N° Acte : 5.3

Délibération n° 23-03

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 2311-161 et D.2311-15,

Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2020 portant engagement national pour l'environnement, et son décret d'application n°2011-687 du 17 juin 2011,

Considérant que la Ville de Vitrolles s'impose, préalablement aux débats sur le projet de budget 2023, de présenter un rapport sur la situation de la commune en matière de développement durable, prévu aux articles L.2311-161 et D.2311-15 du CGCT,

Considérant le rapport sur le développement durable présenté par l'adjoint au maire délégué à la transition écologique,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 34 voix Pour et 4 Abstentions
(FERAL Patrick / SAHUN Véronique représentant : ALLIOTTE Xavier / BOCCIA Hervé)

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 03 février 2023

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE



RAPPORT SUR SITUATION

EN MATIÈRE DE

2023

DEVELOPPEMENT DURABLE





Préambule

Depuis plusieurs années, Vitrolles s'est engagée dans la transition écologique. Alors que ces enjeux s'imposent de plus en plus dans le débat public, il nous faut aller plus loin encore pour apporter, à l'échelle de notre commune, des réponses concrètes qui permettent à chacun de vivre mieux.

Il est essentiel que chaque Vitrollois se sente acteur de cette évolution et puisse s'impliquer. Préserver nos ressources naturelles, économiser notre énergie, adapter la ville au dérèglement climatique, favoriser l'accès à une nourriture saine, lutter contre les pollutions, les défis sont multiples mais nous pouvons y répondre car les solutions sont connues.

La sensibilisation, l'information, l'éducation et l'implication de chacun sont indispensables pour faire évoluer notre regard sur la ville, interroger nos pratiques et nos modes de consommation.

La Ville s'y attache depuis la mise en place en 2009 de l'agenda 21.

Depuis 2021, nous présentons un rapport annuel de développement durable afin de faire mieux connaître les actions et les projets portés par les élus, les associations ou des habitants motivés.

Cet exercice de transparence doit permettre de créer une dynamique positive.

Vitrolles est notre ville, son présent et son avenir nous concernent tous.



Contexte réglementaire

L'article 235 de la loi portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle) rend obligatoire pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants l'élaboration d'un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable.

Il doit être présenté aux élus en amont des débats d'orientation budgétaire afin de rendre compte des avancées de la concertation et de l'état du territoire en matière de développement durable. Si il se destine donc en premier lieu aux élus, il s'adresse également aux agents municipaux pour les informer et pour valoriser leur travail mais aussi à toute personne que l'action de la collectivité en matière de développement durable intéresse.

En cohérence avec sa politique exemplaire en matière de transition écologique et d'implication citoyenne, Vitrolles a choisi de produire annuellement ce rapport à compter de 2021.

Direction de la Communication - Ville de Vitrolles
Création et conception graphique : Emma GAURICHESWAM - Janvier 2023



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	p. 03
VITROLLES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	p. 04
PORTRAIT DE TERRITOIRE	p. 05
NATURE EN VILLE ET BIODIVERSITÉ	p. 06
ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT	p. 08
AGRICULTURE ET ALIMENTATION	p. 10
MOBILITÉ	p. 12
ÉNERGIE	p. 14
SOLIDARITÉ	p. 16
IMPLICATION CITOYENNE	p. 18



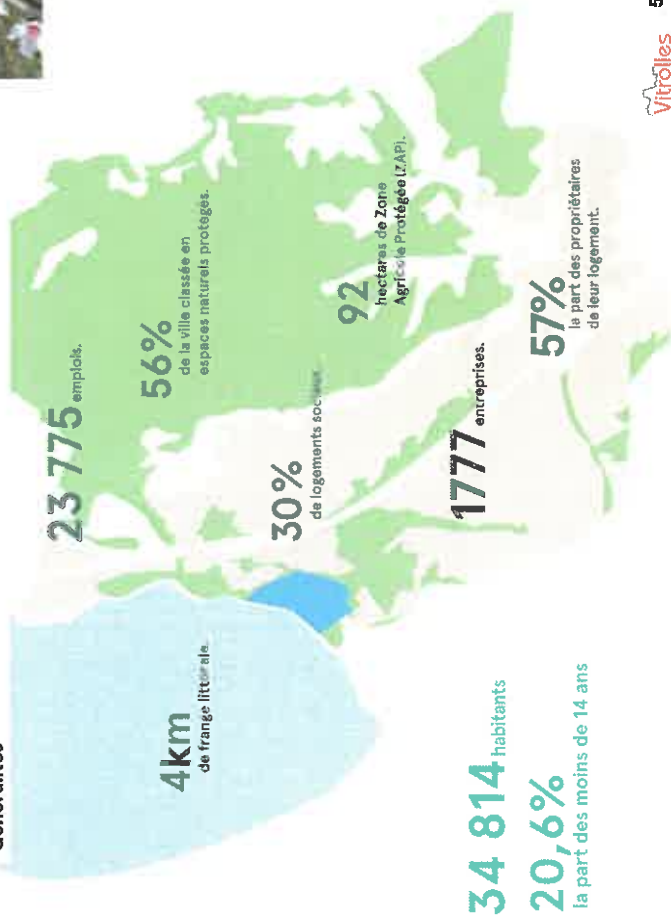
Vitrolles fait partie de la Métropole Aix-Marseille-Provence, avec 34 418 habitants, elle est la 9^{ème} ville la plus peuplée des Bouches-du-Rhône.

D'une superficie de 3 458 hectares, sur une longueur de 12km le territoire communal se compose de 4 entités géographiques :

- Le bord de l'Étang de Berre avec une façade littorale en reconquête, et une plage avec un sentier littoral permettant aux Vitrollois de profiter des espaces proches du rivage.
- Une zone résidentielle de 8,5km² avec une diversification des formes d'habitat et une vie de quartier.
- Une ville marquée par son passé de Ville nouvelle qui dispose d'importants équipements permettant aux habitants de profiter de services de qualité dont 16 groupes scolaires et plus de 33 parcs publics sur l'ensemble de la ville avec notamment celui du Griffon de plus de 25 hectares.
- Avec un maillage de cette zone résidentielle, de la zone naturelle et du secteur de l'économie par un transport public de haut niveau, le Zenibus.
- Un espace d'activités économiques de plus de 717 hectares avec un rayonnement à l'échelle de l'aire métropolitaine et un pôle d'échange multimodal autour du secteur de Cap Horizon.
- Un espace naturel remarquable, classé en grande partie propriété du Conservatoire du littoral, le plateau de l'Arbois de plus de 19km² avec une grande diversité de riches faunistique naturelle, de nombreuses espèces d'invertébrés amphibiens, des oiseaux et aussi une réserve floristique reconnue et surtout de magnifiques paysages d'où le classement de ce site au titre des paysages remarquables mais aussi une zone agricole protégée de 92 hectares avec une agriculture périturbaine.

PROFIL DU TERRITOIRE

Données du territoire communal (Sources statistiques par INSEE entre 2019 et 2022, selon les données Généralités)



VITROLLES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Construire une ville responsable qui optimise ses performances énergétiques ; une ville responsable qui propose des modes de déplacements doux, alternatifs à la voiture ; une ville responsable qui encourage le Vitrollois à être économe en énergie.

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES.

Construire une ville responsable qui favorise la nature en ville et qui développe une gestion plus économe des ressources ; une ville responsable qui protège les milieux naturels, favorise le développement de la biodiversité et son appropriation par les Vitrollois.

LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS.

Construire une ville responsable qui prend soin de chaque Vitrollois. Une ville qui fortifie et dynamise les liens entre les habitants en encourageant la participation des Vitrollois à la vie de la ville ; une ville qui ne laisse personne sur le bord du chemin.

UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES.

Construire une ville responsable qui participe à l'évolution des modes de production et de consommation en encourageant l'intégration des facteurs environnementaux sociaux et humains dans son action et les pratiques des acteurs du territoire.

L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS.

Construire une ville responsable qui accompagne toutes les générations en créant un environnement propice à l'épanouissement ; une ville responsable qui favorise la créativité et qui accompagne ces élans ; une ville qui contribue à l'épanouissement et au développement de la citoyenneté des futures générations.

Nature en ville et biodiversité



LES RÉALISATIONS 2022

- Réaménagement paysager de divers espaces verts et axes de circulation de la ville : avenue Jean Moulin, avenue de France, parvis de l'Hôtel de ville... De nombreux arbres et arbustes ont été plantés afin de densifier les zones végétalisées afin d'amener plus de nature en ville.
- Poursuite de la désimpermeabilisation des espaces publics, comme la cour de récréation de l'école Jean Jacques Rousseau. Cette renaturation permet de favoriser le cycle de l'eau en réduisant le ruissellement, d'aider la biodiversité et de contribuer à réduire le phénomène des îlots de chaleur.
- 1^{re} opération d'écopâturage à Kiffa. La Ville a effectué un entretien écologique d'un espace vert grâce à des moutons. Cette opération sera régulièrement reconduite.



LES PROJETS 2023



- Réaménagement paysager du parvis de l'Hôtel de ville et des abords du collège Bosco. Une large place sera faite à la végétation avec la création d'une petite place arborée.
- Aménagement paysager de l'entrée de ville en amont du rond-point des Anciens combattants d'Indochine.
- Edition de la Charte de l'arbre. Un outil qui vise à protéger, entretenir et développer le patrimoine arboré de la ville. La nature en ville doit être préservée et encouragée.

ZOOM SUR UNE ACTION 2022

Création d'un jardin partagé à deux pas du lac de la Tuillière. A l'initiative de l'association Nature en partage, soutenue par la Ville, des parcelles et des ruches sont ouvertes à tous les Vitrollais qui le souhaitent.



CHIFFRE CLÉ

0 phyto

la Ville n'utilise plus, depuis plusieurs années, de pesticide pour entretenir ses espaces verts.



NATURE EN VILLE ET BIODIVERSITÉ

Vitrolles s'est engagé pour accorder à la nature la place qu'elle mérite au sein de la ville. Elle la protège, lui laisse plus de place, la valorise, et aide la biodiversité à s'y développer. La Ville mène une politique de végétalisation et de gestion de ses différents espaces publics respectueuse de l'environnement tout en conservant des lieux de vie agréables pour les habitants. Une ville plus belle et plus saine.



NOS ENGAGEMENTS

- Assurer la gestion différenciée des espaces verts pour augmenter les espaces naturels
- Créer des forêts et prairies urbaines
- Désimpermeabiliser les cours d'école et créer des dispositifs de récupération des eaux de pluie
- Lutter contre les îlots de chaleur
- Poursuivre le « zéro phyto et pesticide » et obtenir le label « terre saine »
- Planter 1 arbre par naissance soit environ 500 par an
- Embellir les parcs et espaces verts en ville
- Elaborer une charte de l'arbre et développer la plantation de comestibles
- Favoriser l'installation de composteurs
- Développer les projets participatifs de plantation : permis de végétaliser, jardins partagés...
- Favoriser la protection et la valorisation du plateau

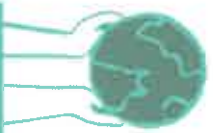
PACTE transition

Ville Nature

Ville Zéro Pesticide

APICité 100

Éducation à l'environnement



ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

L'éducation à l'environnement est essentielle pour accompagner l'ensemble des politiques publiques menées par la Ville. Celle-ci l'a bien compris et essaie, par le biais de nombreuses actions de terrain, de projets, de démarches pédagogiques, d'informer, de sensibiliser, de former et d'éduquer aux enjeux environnementaux et de développement durable. Les enfants sont les principaux concernés par ces actions. Faire évoluer les comportements, pour être acteur de la transition écologique ne se fera pas sans les citoyens d'aujourd'hui mais surtout de demain.



LES RÉALISATIONS 2022

- Plusieurs interventions de la Direction environnement et aménagement paysager au collège Carnille Claudel pour présenter aux élèves la démarche de l'ABC de la biodiversité mise en place par la Ville avec la LPO.
- Amplification de la convention avec la LPO.
- 3 nouvelles écoles vont rejoindre, tous les ans, la charte « mon établissement est un refuge LPO » qui vise à préserver la nature et améliorer la biodiversité.
- Lors de la création de la forêt gourmande, les enfants de l'école Prairial ont participé à la plantation de plantes comestibles. Cette plantation a été accompagnée d'un temps d'échange pédagogique sur le principe de forêt gourmande. Les élèves rendent régulièrement sur la parcelle pour voir l'évolution des plantes.
- Formation des animateurs de la Ville aux outils pédagogiques et à la biodiversité. Ils disposent d'approches et d'outils pour sensibiliser les enfants à la biodiversité grâce à des activités ludiques et pédagogiques.
- Sensibilisation des enfants aux questions de gaspillage alimentaire et de développement durable lors des temps périscolaires, de la pause méridienne et des ALSH.
- Sensibilisation des classes sur les dangers de la déforestation avec la venue du chef papou Mundrya Kepanga.

Mise en place de la déchetterie mobile. Ce dispositif offre la possibilité aux Vitrollais de déposer leurs encombrants au plus près de chez eux. Un dispositif de sensibilisation aux incivilités au plus près des habitants !



LES PROJETS 2023

- Projet de mise en place de corbeilles de tri dans les différentes écoles de la commune.
- Mise en place du projet LPO « plus de nature dans mon quartier » en lien avec le lycée Mendès France et deux classes des écoles Rousseau et Plan de la Cour. Il s'agit de mobiliser les enfants autour d'actions de sensibilisation, de préservation et d'intégration de la biodiversité dans les quartiers.
- Lancement de la démarche « Cube écoles » dans différentes écoles. Ce projet ludique permet de faire des économies d'énergie dans les bâtiments en agissant sur la sensibilisation des occupants et sur leurs usages.



ZOOM SUR UNE ACTION 2022

Sensibilisation des écoliers au tri des déchets grâce à l'intervention des services de la Métropole et de la Ville dans plusieurs écoles.



CHIFFRE CLÉ

2 tonnes

de déchets ramassés lors des «clean walk» en 2022

NOS ENGAGEMENTS



- Sensibiliser les citoyens à notre environnement, selon les lieux et les publics.
- Développer les skills et sensibiliser les écoles au tri et à la réduction des déchets.
- Développer les ateliers pédagogiques sur la nature et la biodiversité.
- Développer les actions et ateliers, passer de manière plus systématique, par exemple, les centres de loisirs et les centres sociaux.
- Créer, à Villebelle, une cellule au sein de la Direction pour innover et agir.

Agriculture et alimentation



AGRICULTURE ET ALIMENTATION

La Ville a mis en place des actions pour favoriser des modes de production et de consommation alimentaire plus durables et plus sains. Dans les cantines scolaires de la commune, les repas des enfants sont soumis à des impératifs qualitatifs, au respect de l'environnement et au bien-être animal. Quant à la production, notamment agricole, elle a fait l'objet de mesures de protection et de valorisation qui permettent de conserver durablement l'usage agricole de terres à Vitrolles.



LES RÉALISATIONS 2022

- Mise en place d'un système de réservation des repas dans les cantines scolaires afin de réduire le gaspillage alimentaire.
- Distribution, lors de la journée des associations, de paniers de légumes cultivés par les agriculteurs Vitrollois pour sensibiliser les habitants à l'agriculture locale.
- Les bénéficiaires de l'épicerie sociale peuvent dorénavant s'approvisionner en légumes locaux, de saison et bio lors de leurs courses hebdomadaires. Une autre manière de consommer.

• Les bacs en inox ont maintenant remplacé les barquettes en plastique dans toutes les écoles équipées de sels. D'ici à la fin de l'année scolaire, les bacs en inox seront également déployés dans les écoles élémentaires avec un service à table.

- Création des **Vendredis gourmands**, un marché artisanal et provençal pour mettre en valeur les produits locaux : miel, fruits, légumes...
- Poursuite de la concertation citoyenne autour du **Projet Alimentaire Vitrollois** avec les associations, les centres sociaux, les agriculteurs, les distributeurs et les habitants. Le développement des circuits courts arrive en tête des préoccupations.
- Réalisation d'une **forêt gourmande** aux abords du gymnase Coubertin. Bénéfique pour l'environnement, elle permet de lutter contre le réchauffement climatique, favoriser la biodiversité et sert de lieu d'apprentissage aux élèves des écoles vitrolloises toutes proches.



CHIFFRE CLÉ

3 tonnes

de bio déchets issus des cantines ont été valorisés (en engrais) en 2022.



LES PROJETS 2023

- Mise en œuvre du **Projet Alimentaire Vitrollois**.
- Le prestataire de la restauration scolaire, l'entreprise Garig, commence à développer, à la demande de la Ville, la valorisation des **bio-déchets**. Les déchets biodégradables alimentaires sont récupérés tous les deux jours et acheminés à Septèmes-les-Vallons pour être transformés en compost. Une valorisation qui permet de réduire les mises en incinération ou en décharge, sources importantes de pollution.
- Dans le cadre du « Plan mercredi » création d'un parcours « **de la terre à l'assiette** » en lien avec les agriculteurs de la ville pour sensibiliser les enfants à l'agriculture et à l'alimentation.



ZOOM SUR UNE ACTION 2022

Avec la mise en place du projet **VRAC**, les habitants des quartiers populaires de la Frescoule et du Centre peuvent s'approvisionner, une fois par mois, en produits d'épicerie et d'hygiène bio et conditionnés en vrac.

NOS ENGAGEMENTS



- Attirer les acteurs locaux pour la réalisation de projets innovants.
- Valoriser dans le Projet Alimentaire Vitrollois et proposer une stratégie globale de médiation et de sensibilisation.
- Développer les circuits courts de consommation alimentaire.
- Favoriser et développer les circuits agricoles.
- Accueillir les agriculteurs vitrollois pour leur aptitude agricole et connecter au territoire.
- Appuyer la création d'une coopérative agricole hybride entre sociaux.
- Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs.
- Renforcer le réseau de qualité pour les productions de consommation dans le pays vitrollois.



MOBILITÉ

Ville pensée pour le « tout voiture », héritage des années Ville nouvelle, Vitrolles se convertit, depuis plusieurs années, au développement d'autres modes de transport. Plus doux et plus respectueux de l'environnement, le vélo, la marche ou encore les transports en commun gagnent du terrain. Aujourd'hui de nouveaux aménagements et des solutions adaptées sont en cours d'élaboration, afin de faire de Vitrolles une ville plus apaisée aux espaces publics mieux partagés.



LES RÉALISATIONS 2022

- Développement du programme « **Savoir rouler à vélo** » qui permet aux élèves de CM2 d'appréhender à circuler à vélo sur la voie publique tout en respectant les conditions de sécurité.
- Etudes préalables à la mise à jour du directeur des **pistes cyclables, des zones 30 et des zones de rencontres.**
- Lancement du projet d'aménagement d'un **pôle d'échanges multimodal** à Pierre plantée.
- Transformation de la boutique dédiée à la mobilité à la gare routière Jean Dupas - Pierre plantée. La « **boutiquelab'** » offre plus de confort avec des espaces chaleureux, modernisés et connectés.
- Enquête menée auprès des agents de la Ville pour préparer un **Plan de Déplacement de l'Administration.**



LES PROJETS 2023

- Lancement de la phase transports de Vitrolles « **Cap Horizon** » avec le début des travaux du pôle d'échanges multimodal afin de mieux connecter l'aéroport, la gare VAMP et les lieux d'habitation.
- **Projet d'éco mobilité scolaire** en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille Provence afin de sensibiliser les enfants aux modes de déplacements doux entre leur domicile et leur école.
- Mise en œuvre du Plan de **Déplacement de l'Administration**, avec l'accompagnement de la Métropole Aix-Marseille-Provence.



ZOOM SUR UNE ACTION 2022

Suite aux ateliers du village qui ont permis la co-construction de divers projets, une borne rétractable a été installée rue de la Paix. Celle-ci va permettre une piétonisation partielle du vieux village encourageant les **mobilités douces** au village.



CHIFFRE CLÉ
+ 2,4 km

d'aménagements cyclables
ont été réalisés en 2022 portant à
24,6 le nombre de kilomètres total.

NOS ENGAGEMENTS

- Faire aboutir le projet Cap Horizon de relier la Gare VAMP au Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)
- S'assurer auprès de la Métropole du renforcement des transports en commun pour Vitrolles
- Définir une charte de l'aménagement de l'espace et mettre en œuvre les aménagements pour apaiser et sécuriser les déplacements
- Hiérarchiser la voirie communale afin de développer les zones 30, les zones de rencontre et les espaces publics non discriminant à certains usagers
- Définir et mettre en œuvre un schéma de modes doux de déplacement pour développer la pratique du vélo et de la marche
- Création d'une délégation du Maire à la mobilité et d'une commission extra-municipale
- Impliquer et concerter les Vitrollois sur les questions de mobilité
- Accompagner le développement des véhicules électriques

PACTE
TRANSITIONS



ÉNERGIE



Ces dernières mois, la flambée des prix du gaz, de l'électricité et de l'essence a remis sur le devant de la scène la question de l'énergie. Une préoccupation dont la Ville s'est emparée il y a maintenant plusieurs années, en définissant et déployant un schéma stratégique énergétique qui répond aux défis écologiques du XXI^e siècle. La transition énergétique mise en œuvre par la Ville comprend un volet qui vise à réduire les consommations et un autre qui s'appuie sur le développement des énergies renouvelables.



LES RÉALISATIONS 2022

- Remplacement des lanternes énergivores par des lanternes à LED. Le parc Saint Eupéry et le quartier du Bosquet ont été particulièrement concernés en 2022 avec le remplacement de 140 lanternes.
- Réalisation du schéma directeur du réseau de chauffage urbain avec la Métropole Aix-Marseille Provence en vue de structurer un réseau de chaleur à l'échelle du territoire métropolitain.
- Mise en place d'une technologie « cloud » au sein de la collectivité pour faire des économies d'énergie substantielles.



ZOOM SUR UNE ACTION 2022

Mise en place d'un plan de sobriété énergétique avec plus de 15 mesures visant à réduire la consommation énergétique de la commune tout en maintenant des services publics de qualité pour les Vitrollais.



CHIFFRE CLÉ

+ 6 000 000€

investis dans le cadre d'un contrat de performance énergétique de 8 ans, pour améliorer les performances énergétiques de 55 bâtiments communaux.



LES PROJETS 2023

- Mise à jour du schéma directeur de l'éclairage public afin de réduire les consommations d'énergie tout en proposant un éclairage optimal.
- Déploiement du Contrat de Performance Énergétique (CPE) depuis le 1^{er} janvier 2023. Ce contrat va permettre de rendre plus efficaces les structures communales pour diminuer les consommations de gaz et d'électricité grâce à la réalisation de travaux. Ce contrat est passé pour 8 ans et concerne 55 bâtiments communaux.
- Poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments communaux. En 2023, l'atelier mécanique du Centre Technique Municipal (isolation et pose de panneaux photovoltaïques), la maternelle Lucie Aubrac (rénovation thermique, réfection des menuiseries et renouvellement de l'éclairage) et le bâtiment le Romarin (isolation, installation de brise-soleil) seront rénovés.
- Etude pour déployer la photovoltaïque sur les toitures de plusieurs bâtiments communaux afin de développer une énergie renouvelable.
- Livraison du groupe scolaire Anne Sylvestre aux Bords de l'Etang. Cette école a été conçue selon une démarche environnementale forte, d'ailleurs la Ville a obtenu le niveau Or attribué par le référentiel Bâtiment Durable Méditerranéen.

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE

Cheminée 2023



NOS ENGAGEMENTS



- Atteindre une baisse de 40% des consommations énergétiques de la collectivité d'ici à 2030
- Définir et mettre en œuvre un schéma stratégique énergétique
- Inscrire Vitrolles dans une dynamique d'un territoire à énergie positive d'ici à 2050
- Développer fortement la pose de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments communaux et favoriser l'autoconsommation collective (énergie consommée par les bâtiments proches)
- Lutter contre la précarité énergétique
- Développer un système d'éclairage public plus durable.
- Généraliser un parc de véhicules municipaux à l'énergie électrique ou au gaz
- Étudier, en concertation, la réduction de l'éclairage de nuit
- Créer un lieu ressource pour informer les Vitrollais sur les bonnes pratiques énergétiques et la prise en compte du développement durable



SOLIDARITÉ

La Ville et le CCAS travaillent de concert pour répondre aux besoins des Vitrollais confrontés à l'isolement, à la fracture numérique, à la précarité, aux discriminations, aux ennuis de santé... Ils développent des projets sur-mesure qui prennent en compte toutes les spécificités du territoire. Après deux années de crise sanitaire, la question de l'isolement a particulièrement teinté les politiques publiques de la solidarité de la commune. La Ville a donc accru les dispositifs à destination des plus isolés.



LES RÉALISATIONS 2022

- La mobilisation solidaire envers l'Ukraine a été forte. Plusieurs jours de collecte ont été organisés par la Ville et l'association culturelles Capitale. 17 palettes de produits de première nécessité ont été envoyées en Ukraine. Un rassemblement sur le parvis de l'Hôtel de ville a réuni plus de 300 personnes.
- Ouverture de la Maison des adolescents. L'ancien Point d'accueil écoute jeunes a été repris avec des moyens plus importants et est devenu la Maison des adolescents. Un lieu destiné aux 11-25 ans et leurs familles pour aborder toutes les questions relatives à la santé, avec des professionnels.
- De nouvelles permanences pour continuer à faire progresser l'accès au droit. Chaque dernier vendredi du mois, la Maison du droit-Point juste accueille maintenant une référente école inclusive de la FCPE 13. Le CCAS accueille, sur RDV, une permanence de Parcours Handicap 13. Enfin, l'assurance Retraite Sud-Est reçoit, sur RDV, à l'Espace France Services.
- Réalisation d'un chantier d'utilité sociale autour d'un jardin. En lien avec le centre social l'AVES, les jeunes ont réaménagé les espaces à planter du Jardin des voisins, aux Pins.



CHIFFRE CLÉ

24 permanences

différentes sont ouvertes à la Maison du Droit - Point Justice.



LES PROJETS 2023

- Aménagement de la Maison de santé afin de regrouper des professionnels pluridisciplinaires de la santé et de la prévention. Ce lieu accueillera de nouveaux professionnels généralistes, spécialistes et paramédicaux répondant aux besoins de la population vitrollaise.
- Lancement des premiers travaux dans le cadre du Nouveau Projet de Renouveau Urbain (NPNRU). Ce projet partenarial s'étale sur plusieurs années et vise à ouvrir le quartier, à améliorer le cadre de vie ou encore à diversifier l'offre résidentielle.



ZOOM SUR UNE ACTION 2022

Création du dispositif « Médiation sociale plus » pour lutter contre l'isolement. Destiné aux seniors de plus de 60 ans, isolés et habitants les quartiers prioritaires de Vitrolles, le dispositif vise à faire ressortir de chez eux ces seniors. Le but est de retrouver les plaisirs de la convivialité, une citoyenneté pleine et entière, et une vie de quartier.

NOS ENGAGEMENTS



- Définir et mettre en œuvre un plan de lutte contre la précarité énergétique
- Atteindre l'objectif de diviser cette précarité par 2 en 4 ans
- Poursuivre la rénovation urbaine des grands ensembles en incluant des objectifs écologiques forts
- Renforcer nos actions politiques de la ville dans leur prise en compte de la transition écologique
- Réduire les inégalités sociales
- Développer les projets d'insertion par l'économie circulaire et le réemploi
- Renforcer notre politique d'accès aux droits
- S'assurer de l'accès du plus grand nombre à une alimentation de qualité
- Poursuivre la politique d'accueil et d'insertion des personnes en difficulté
- Réduire la fracture numérique dans l'accès aux droits et à l'emploi
- Lutter contre les discriminations

Implication citoyenne



LES RÉALISATIONS 2022

- Travail avec l'équipe pédagogique autour du projet de cour « oasis » pour le futur groupe scolaire des Pins. L'objectif est de créer des espaces mieux partagés et plus agréables à vivre car plus frais.
- Concertation avec les parents d'élèves élus et les équipes pédagogiques dans le cadre de la fin de l'opération des groupes scolaires Gauguin et Proudhon.
- Initiative Jardinez main-Opération broyage dans 5 quartiers de la ville. Cette action a permis aux Vitrollais de déposer l'ensemble de leurs déchets verts à deux pas de chez eux et de bénéficier de broyat s'ils le souhaitent.
- Questionnaire à destination des 11-25 ans pour mettre en adéquation la politique jeunesse de la Ville et les attentes des jeunes. Ce questionnaire est la première étape de construction, en collaboration avec les jeunes, de cette politique.
- Plusieurs réunions publiques et ateliers ont eu lieu autour du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain du Lourat. Une Maison du projet a été ouverte place Henri Dunant pour répondre aux questionnements des habitants.
- 6 Ateliers du Village ont été programmés, entre janvier et juin 2022. Ces espaces de dialogue et

de concertation ont permis aux Vitrollais de donner leur avis sur des aménagements des espaces publics du village. Ainsi, la semi-piétonisation du village est une action qui émane de ces Ateliers.



LES PROJETS 2023

- Entamée en 2022, la co-construction avec la Ville, les habitants et les acteurs éducatifs, du Plan Éducatif Vitrollais se poursuivra tout au long de l'année 2023. Celui-ci a pour objectif d'examiner toutes les actions éducatives déjà menées sur le territoire et ce dans de multiples domaines afin de les mettre en cohérence, et d'envisager de nouveaux projets pour offrir aux enfants et aux jeunes un parcours éducatif complet et de qualité.
- Après 2 ans de mandat, les 30 jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) céderont leurs places à 15 nouveaux binômes. Les élections auront lieu en fin d'année 2023.



ZOOM SUR UNE ACTION 2022

Inauguration de la Maison de la Vie Associative et Citoyenne-Espace Mandela. Cet espace, ouvert à tous, accueillent des soirées, des expositions, des débats, des rencontres. Un lieu de vie et de partage au cœur de Vitrolles.



IMPLICATION CITOYENNE



Associer les Vitrollais à la concertation, à la co-construction ou à la co-réalisation est un procédé largement employé par la Ville et ce dans toutes sortes de politiques publiques. Et nombreux sont les Vitrollais qui participent, au quotidien, à la transformation de leur commune. Grâce aux réunions publiques, aux concertations, aux ateliers, aux commissions de travail, aux questionnaires... les habitants peuvent faire entendre leur point de vue et mener une réelle action citoyenne.



 **CHIFFRE CLÉ**
852 Vitrollais
de 11 à 25 ans ont répondu au questionnaire «jeunesse»



NOS ENGAGEMENTS

- Développer un cadre participatif le plus large possible
- Accompagner et soutenir financièrement et techniquement les porteurs de projets, citoyens ou associatifs
- Développer des nouveaux outils d'action concrète comme la réserve communale ou le permis de végétaliser
- Créer des comités d'usagers et des instances participatives thématiques
- Renforcement du partenariat avec les structures associatives de quartier
- Permettre l'implication par de nouveaux outils numériques
- Créer un budget participatif
- Création d'une commission extra-municipale du temps long

